



RÉFLEXION SUR LA SOCIÉTÉ

Texte inspiré d'un billet de Pierre Légaré dans le Journal La Presse :

« L'individu n'est jamais responsable de ce qui lui arrive; c'est la faute du gouvernement, de la municipalité, de la société, d'une maladie ou de la météo. L'impuissance de l'individu, son incapacité à se prendre en main, à se responsabiliser... »

L'individu a maintenant juste des droits, aucun devoir. Il n'est jamais responsable de ce qui lui arrive, c'est la faute des autres.

UN ACCIDENT ROUTIER

Quand un véhicule dérape, prend le champ ou emboutit le véhicule devant, c'est la faute de la chaussée glissante, de la brume, du soleil, des travaux de voirie mais, jamais parce que son conducteur roulait trop vite, était distrait ou qu'il suivait de trop près.

LA SANTÉ

C'est la faute des fabricants de tabac, des producteurs de croustilles et de gras trans! Au lieu de changer nos habitudes de consommation, laissons les producteurs nous envahir avec d'autres produits légers en gras, en calories et sans cholestérol. L'individu impuissant à poser lui-même un geste pour sa santé. Au lieu de poser un geste, par exemple, le programme 0 - 5 - 30 (0 tabac, 5 fruits, 30 minutes d'activité physique par jour), confions notre santé au médecin, aux pilules et à l'hôpital.

L'ENDETTEMENT, LA CONSOMMATION

On attendra longtemps, si on mise sur la société pour nous aider à réduire notre consommation et notre endettement. C'est la faute à Bill Gates si je ne manque pas d'acheter les derniers gadgets électroniques. C'est la faute à Sony et Toshiba si j'ai investi

une fortune dans le dernier modèle de cinéma maison.

NOS ENFANTS

Si mon enfant fait des fautes en écriture du français et est grossier à l'école, c'est le problème de l'école et des professeurs. C'est l'absence de casque qui cause les accidents à vélo, ce sont les propriétaires de bars qui ne font pas la vérification des cartes (18 ans) des jeunes et les propriétaires de dépanneurs qui vendent des cigarettes et de la bière au moins de 18 ans.

La responsabilité du jeune et de ses parents où est-elle?

LE CITOYEN ET SA VILLE

La ville et le déneigeur ne font pas un travail adéquat mais, personnellement, je déverse la neige de mon entrée dans la rue. C'est la faute de la ville si la rue est étroite, c'est la faute de l'hiver. Ça roule vite dans ma rue qui

est un cul-de-sac, c'est sûrement des citoyens des autres rues de la ville, des visiteurs!

On me livre un bac bleu de 360 litres sur mon terrain, c'est la faute à l'hiver, c'est la faute du maire, c'est la faute du livreur si le bac se ramasse dans le banc de neige. C'est ma responsabilité de le récupérer et d'en faire un usage efficace tenant compte de la situation difficile... maudit hiver québécois!

Un président des USA disait : « ...demandez-vous ce que vous pouvez faire pour votre pays! » De même, chaque citoyen devrait se demander ce qu'il peut faire pour améliorer sa ville en dehors de dire : « c'est la faute de la ville... »

Claude Charbonneau, Maire

Nouvelles du conseil de ville

Voici un résumé des principales décisions du conseil municipal pour la séance du 11 février 2008. Les membres du conseil municipal ont ...

INFRASTRUCTURES

- Autorisé la fourniture et la livraison d'abrasif supplémentaire pour la saison d'hiver 2007-2008.
- Octroyé le contrat 2008-00245 à l'entreprise MRQ enr., plus bas soumissionnaire conforme, pour le traçage et marquage de rues sur le territoire de la ville de PrévoSt pour l'année 2008.
- Autorisé le renouvellement du contrat 2006-14 à l'entreprise Multi-routes inc. concernant la fourniture et l'épandage d'abat-poussière pour l'année 2008.
- Octroyé le contrat 2008-00145 à la compagnie SIMO management inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour le ringage unidirectionnel et inspection de bornes-fontaines.
- Donné avis de motion pour un règlement décrétant le rempla-

cement de la conduite d'eau potable située sur le chemin du Lac-Écho, entre le boulevard du Curé-Labelle et le parc linéaire le P'tit Train du Nord et autorisant un emprunt de 567 700 \$ nécessaire à cette fin.

- Autorisé la signature du projet intégré de développement Clos-St-Urbain, PD-07-127.

URBANISME, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT

- Adopté un règlement ayant pour but d'amender le règlement de zonage 310, tel qu'amendé, afin d'ajouter de nouvelles normes en matière de projet intégré pour la zone commerciale du boulevard du Clos-Prévostois
- Adopté le règlement ayant pour but d'amender le règlement de zonage 310, tel qu'amendé, relativement à l'usage « multilogement » dans le secteur des Clos-Prévostois.

- Donné avis de motion pour un premier projet de règlement 309-11 amendant le règlement d'urbanisme 309, tel qu'amendé (Coupe d'arbres).
- Donné avis de motion pour un premier projet de règlement 310-75 amendant le règlement de zonage 310, tel qu'amendé (Logement additionnel et coupe d'arbres).
- Instauré, conformément à la politique environnementale, une politique interne à l'effet que la Ville achète et utilise du papier 100% recyclé dans la majorité de ses opérations.

LOISIRS, PARCS ET ESPACES VERT

- Autorisé des travaux d'investissements pour l'amélioration et l'ajout d'infrastructures de voirie et de loisirs et d'autoriser un

emprunt de 860 000 \$ nécessaire à cette fin. Les travaux prévus comprennent, notamment, l'ajout de structure 18 mois - 5 ans au Parc des Morilles, la réfection du parc du Centre récréatif du Lac Écho, la construction de 3 nouveaux terrains de tennis ainsi qu'un lien piétonnier et cyclable entre la rue Joseph et le secteur des Chansonniers.

- Mandaté une firme spécialisée (Soft DB) afin d'effectuer une étude acoustique de l'église Saint-François-Xavier.
- Accordé des dons et subventions à neuf (9) organismes locaux afin de soutenir leurs activités pour l'année 2008.
- Accordé, dans le cadre de sa politique d'aide aux athlètes des dons à
- Approuvé le plan d'intervention de la plantation d'arbres pour 2008.

Je vous invite à la séance ordinaire qui se déroulera le lundi 10 mars prochain à 19h30.

Claude Charbonneau, Maire

Nouvelles du module loisirs, culture et vie communautaire

loisirs@ville.prevast.qc.ca

8e ÉDITION DE LA FÊTE DES NEIGES SE DÉROULERA DU 27 FÉVRIER AU 9 MARS !!!

Encore une fois cette année, la Ville de PrévoSt ainsi que de nombreux organismes, vous invitent à participer à la Fête des neiges 2008. Inscrivez-vous avant le 7 mars au Module Loisirs, Culture et Vie communautaire, situé au 2945 boul. du Curé-Labelle. Pour plus amples informations : (450) 224-8888 poste 228

LA VIE COMMUNAUTAIRE EN ACTION...

Les activités hebdomadaires du Club de l'Âge d'or se poursuivent : shuffleboard le lundi, scrabble le mercredi, bingo les 1er et 3e mardis du mois et cours de danse. Également au programme : un dîner/spectacle au casino « David Boisvert chante Joe Dassin » le 7 mars, une sortie à la cabane à sucre le 27 mars et soirée dansante le 12 avril prochain à l'école Val-des-Monts. Pour information, communiquez avec Madame Lise Montreuil au 224-5024.

Pour sa part, La Mèche d'or, vous convie à ses activités à chaque vendredi dès 14 h. Au programme, jeux, danse, souper communautaire et bingo. Les prochains souper dansants auront lieu les 23 février et 22 mars au centre communautaire «Le Méridien» à Saint-Jérôme. Également au programme, un dîner à la cabane à sucre le 25 mars et un séjour au Manoir des Laurentides à partir du 5 mai. Pour information, communiquez avec Lise au (450) 224-5129.

Amateur de chocolat chaud, ne manquez pas la sortie SKI-BBQ organisée par le Comité des loisirs des Domaines qui se déroulera le 2 mars prochain. Le rendez-vous est donné à 13 h près de l'étang sur la ligne verte. Pour information et pour confirmer la tenue de l'activité la journée même : (450) 530-7562.

BIBLIOTHÈQUE JEAN-CHARLES-DES ROCHES

Horaire spéciale - Fête des neiges et jeux de société !

Dans le cadre de la fête des neiges qui se déroulera pendant la semaine de relâche scolaire, la bibliothèque vous ouvre ses portes à tous les jours incluant le dimanche et le lundi du 27 février au 9 mars prochain. De plus, toujours pendant la Fête des neiges, venez-vous divertir entre amis ou en famille, car il y a aura des jeux de société de disponible gratuitement sur place !

Conte pour enfant et spectacle de marionnette
La prochaine animation du livre se déroulera le 1er mars prochain à 10 h et un spectacle de marionnette, suivi d'un atelier d'art dramatique, aura lieu le 8 mars à 10 h.

Calendrier des activités prévostaises



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
24 FÉVRIER	25 FÉVRIER FÊTE DES NEIGES Inscription Module des loisirs 2945 boul. du Curé-Labelle JUSQU'AU 7 MARS	26 FÉVRIER	27 FÉVRIER FÊTE DES NEIGES 27 FÉV. AU 9 MARS • Soc. Horticulture Conférence	28 FÉVRIER Consultation auprès des aînés De 10 h 30 à 13 h Église St-François-Xavier	29 FÉVRIER FÊTE DES NEIGES • Ski de soirée • Disco des neiges	1ER MARS FÊTE DES NEIGES • Déjeuner aux crêpes • Conte pour enfant • Baseball en raquette
2 MARS FÊTE DES NEIGES • Cabane à sucre • Ski-BBQ • Spectacle de magie • Patinage aux flambeaux Bibliothèque ouverte 9 h à 15 h	3 MARS FÊTE DES NEIGES • Soccer intérieur • Patinage au Lac Masson Bibliothèque ouverte 10 h à 17 h	4 MARS FÊTE DES NEIGES • Ski au Mont-Tremblant • Porte ouverte à la caserne • Bingo	5 MARS FÊTE DES NEIGES • Glissade sur tube au Mont-Avila • Randonnée en raquette • Atelier d'escrime	6 MARS FÊTE DES NEIGES • Ski au Mont-Blanc • Kin-Ball • Spectacle « Aurores Boréales »	7 MARS FÊTE DES NEIGES • Atelier de magie • Cabane à sucre Club de l'âge d'or • Dîner / spectacle au Casino de Montréal	8 MARS FÊTE DES NEIGES • Spectacle de Marionnettes • Cabane à sucre • Soccer sur neige
9 MARS FÊTE DES NEIGES • « Leïla et la baleine » Spectacle pour enfants Bibliothèque ouverte 9 h à 15 h	10 MARS SÉANCE DU CONSEIL Hôtel de ville - 19 h 30 2870 Boul. du Curé-Labelle	11 MARS	12 MARS CONTE ET BRICOLAGE Bibliothèque - 10 h	13 MARS DATE LIMITE POUR LE 1ER VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES TRÉSORERIE OUVERTE JUSQU'À 19 H !!!	14 MARS « LUEURS » Pascal Tremblay, jazz faction Centre culturel - 20 h Date limite inscription Baseball et soccer	15 MARS
16 MARS	17 MARS	18 MARS BINGO Club âge d'or - 13 h 30 Centre culturel	19 MARS	20 MARS	21 MARS	22 MARS LA MÈCHE D'OR SOUPER - DANSE Le Méridien

Visitez le site Internet de la ville de PrévoSt www.ville.prevast.qc.ca

TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

45 POINTS DE SERVICE À PRÉVOST, SAINT-SAUVEUR (3) ET SAINT-JÉRÔME (8) • TÉLÉPHONE : 224-8800 / COÛT PAR COURSE : 5 \$ / TRANSPORT ADAPTÉ 3 \$